

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

La rédaction, {DEUXIÈME ÉTAGE} 32, rue de la Fabrique.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

Administration: 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA 10 JUILLET 1897—No. 28

LA TOUR AUX HIBOUX

—Parbleu! As-tu jamais douté de ma parole? Je te donnerai les mille francs promis... Oh! mais, qu'est-ce que ce cri?

CHAPITRE XVIII

LES SUITES D'UN SAUT PERILLEUX

Au moment où Fil-de-Fer pénétrait dans la tour aux hiboux, Maurice Gérard débouchait du sentier qui coté la Sèvre au bas du coteau, et s'arrêtait devant l'entrée du souterrain découvrant la veille dans les circonstances tout à fait fortuites que l'on sait.

M. Faure en Russie

St-Petersbourg, 9.—L'empereur Nicolas a donné des ordres pour que toute l'aille du palais de Peterhof soit complètement et brillamment restaurée pour recevoir le président Faure et sa suite.

L'ATTENTAT

Décidément, tout subit la décadence en notre malheureux pays, tout, même le ridicule, jadis si puissant, qui pouvait tout un homme et qui l'effleurait à peine aujourd'hui.

UNE PORCHERIE

C'est le seul mot qui puisse caractériser le défilé de la Vachalade organisée à Montmartre, par une série de rapins plus épris de réclame que d'art.

Partout en tout temps

L'Alcoolide doit remplacer la boisson si vous voulez protéger votre santé et conserver votre argent. En vente chez J. B. Morin & Cie, No 321 1/2 rue St-Joseph.

LE VENGEUR

Ce papier poison, fait disparaître promptement les mouches et par les différents procédés donnés; il détruit aussi les punaises, coquerelles, rats, souris, et les insectes des plantes.

CONSTITUTION

Poudre Laxative de Vichy Laxatif sûr, de savoir agréable, facile à prendre. Paris, 6, Av. Victoria et toutes Pharmacies.

DANS LA

Province de Québec, DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

DANS LA

Province de Québec, DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

DANS LA

Province de Québec, DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

MUNYON!

Nous avons un assortiment complet de REMÈDES MUNYONS que nous offrons aux prix suivants:

Grandeur de 25 cts pour 18 cts Grandeur de 50 cts pour 36 cts Grandeur de 91.00 pour 72 cts

Et encore une réduction sur ces prix pour les achats d'un quart de douzaine et plus.

Pharmacie de la CROIX ROUGE

10 mars 1897.

Compagnie Chinic QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDEE EN 1800

MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGE, DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET DES MAISONS D'EDUCATION

LE NOUVEAU THERMOMÈTRE MÉDICAL de LÉON BLOCH

LE PLUS SENSIBLE DE TOUS LES SYSTÈMES CONNUS

Tous mes instruments portent ma signature: A Paris, 2, rue de l'Entrepôt

ANÉMIE — FAIBLESSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE

FIÈVRE DES PAYS CHAUDS — DIARRHÉE CHRONIQUE — AFFECTIONS DU CŒUR — SURMENAGE PHYSIQUE & INTELLECTUEL

l'ÉLIXIR de KOLA-MONAVON

Tonique reconstituant — Digestif — Stimulant puissant

Dépôt général: MONAVON, Ph^m de 1^{re} Classe, à LYON (France).

Dépôt à QUÉBEC: D'ÉL. NORIN & C^o

ET PARTOUT DANS LES BONNES PHARMACIES

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

La Nouvelle Route Conduisant Au Celebre Saguenay

Le et après LUNDI, le 21 JUIN 1897, les trains partiront de Terminus, au St-André, Jetté Louise, Québec, et arriveront comme suit:

DEPART DE QUÉBEC

8.40 A. M. — Express direct tous les jours, excepté le Dimanche, pour Roberval et Chicoutimi.

8.40 A. M. — Express, les Mardis et Vendredis, pour les Stations sur les Basses Laurentides.

5.20 P. M. — Express local tous les jours, excepté le Dimanche, pour Saint-Raymond.

ARRIVEE A QUÉBEC

6.00 A. M. — Express direct de Chicoutimi et Roberval tous les jours, excepté le Dimanche. (Part de Roberval le Dimanche soir, mais pas le Samedi).

5.50 A. M. — Express local de St-Raymond tous les jours, excepté le Dimanche.

7.00 P. M. — Mixte de la Rivière à Pierre, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

9.30 P. M. — Mixte des Stations sur les Basses Laurentides, Mercredi et Samedi.

Pendant les mois de Juillet, Août, un convoi extra partira de Québec à 1.30 P. M., tous les jours, pour Indian Lorette, et le Mardi, Jeudi et Samedi, à la même heure, pour le lac St-Joseph. Au retour arrivera à Québec à 4.30 P. M.

Le Dimanche, un convoi partira de Québec à 1.30 P. M., pour St-Raymond, et au retour, arrivera à Québec à 9.15 P. M., durant ces mêmes mois.

25 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Les trains font régulièrement à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay pour Tadoussac, Cacouana, Malbaie et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et bateaux à vapeur, sans égal en Amérique, à travers un paysage incomparable de forêts et de montagnes, de rivières et de lacs, descendant les majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du lac du fleuve, avec leur continuité d'élegants hôtels.

Billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg-Ouest émis les Samedis, pour revenir jusqu'au Mardi suivant. Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage Gratia.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

SERVICES SUBURBAINS. — Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires, durant les mois d'été, dont un droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, No. 14, rue Buade.

Les sièges et lits dans les chars, palais et dortoirs se réservent, au bureau du R. M. STOCKING.

ALEX. HARDY, J. G. SCOTT, Agent Gén. F. et P. Secrétaire et Gérant, Québec, 19 Juin 1897.

DICTIONNAIRES

EN VENTE A LA Librairie Montmorency-Laval

PIERRE LAROUSSE. — Dictionnaire complet de 1464 pages, 750 portraits, 24 cartes, 2,500 gravures, 36 drapeaux en couleurs, 35 tableaux encyclopédiques 1894. \$ 10

PIERRE LAROUSSE. — Dictionnaire complet de la langue française, avec 5,000 articles concernant le Canada 1895... 80

A. GAZIER. — Nouveau dictionnaire classique illustré, 19 cartes, 700 gravures, 1,000 articles encycl. 1895... 75

Labbé BENARD. — Dictionnaire universel illustré, 2,232 gravures, 12 cartes géographiques, 18 grandes figures synoptiques... 90

Mgr PAUL GUERIN. — Dictionnaire universel illustré, 886 figures, 11 cartes dans le texte, 24 cartes et planches en couleurs, 44 tableaux encyclopédiques, 75c. reliure toile \$1.25, 1/2 chag. rouge... 1 50

GREGOIRE & DESPLATS. — Dictionnaire encyclopédique des sciences, des lettres et des arts, des sciences intercalées dans le texte, 2 vols. en 8° maroquin rouge... 10 00

CLIFFTON & GRIMAU. — Grand Dictionnaire anglais-français, 2 vols. en 8° maroquin rouge... 10 00

SADLER. — Dictionnaire ang.-fr. fr.-ang., un gros volume en 12 reliés... 2 25

BOISSIERE. — Dictionnaire analogique de la langue française, répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots, relié... 7 75

Labbé ELIE BLANC. — Dictionnaire logique de la langue française... 75

ROTTLECK. — Dictionnaire allemand-français, français-allemand, toile... 1 25

VICENTE SALVA. — Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol, toile... 1 50

BOURGUIGNON. — Dictionnaire des synonymes de la langue française, toile... 1 25

SADLER. — Manuel de conversation anglais-français... 75

BUSTAMANTE. — Guide polyglotte français-espagnol, français-anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, toile... 1 20

Une visite est instamment sollicitée.

GUIDE BAEDERKER

A l'usage des voyageurs

PARIS et ses environs, avec 11 cartes et 26 plans... \$2 00

Le CENTRE de la FRANCE, avec 6 cartes et 16 plans de villes... 2 00

ITALIE CENTRALE et ROMÉ avec 10 cartes, 31 plans, 1 panorama, 1 vue... 2 60

ITALIE MERIDIONALE et la SICILE, 26 cartes et 16 plans... 2 00

LONDRES et ses environs, avec 4 cartes et 20 plans... 2 00

BELGIQUE et HOLLANDE, avec 13 cartes et 19 plans... 2 00

Pruneau & Kirouac

46, RUE LA FABRIQUE

VIN DE CHASSAING

Prescrit depuis 30 ans CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance.

Facile la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.

Falié, 6, Avenue Victoria et dans toutes Pharmacies.

CONSTITUTION

Poudre Laxative de Vichy Laxatif sûr, de savoir agréable, facile à prendre.

Paris, 6, Av. Victoria et toutes Pharmacies.

PILULES APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS

CONTRE L'ÉNERGIE, la Cholère, ou pâles couleurs, l'Épuisement des forces. LES PILULES VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHAQUE EN SCRIE LE NOM VALLET.

VALLET

LE VENGUEUR

Ce papier poison, fait disparaître promptement les mouches et par les différents procédés donnés; il détruit aussi les punaises, coquerelles, rats, souris, et les insectes des plantes.

À vendre chez tous les marchands. 5 cts la feuille.

DANS LA

Province de Québec, DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

PROVINCE DE QUÉBEC

DANS LA Haute-Québec, No. 211. JEAN GOULET, de la paroisse de St-Gervais cultivateur.

AVIS IMPORTANT

A NOS ABONNES
Depuis quelques jours, il nous arrive un grand nombre de lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement.

AVIS AUX RETARDATAIRES

Nous prions de l'occasion pour prier nos abonnés de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement et de vouloir bien nous éviter la pénible nécessité de leur demander par lettre le montant de leurs souscriptions et de leurs arriérés en nous faisant parvenir au temps dû la somme qu'ils nous doivent.

QUEBEC

SAMEDI, 10 JUILLET 1897

Une impertinence

Du "Soleil"

Le Soleil est encore plus audacieux que nous ne l'avions cru.

Sous prétexte de rappeler la presse conservatrice au respect des instructions du délégué, il attaque grossièrement Sa Grandeur Mgr l'archevêque de St-Boniface.

La Minerve, de même que le Courrier du Canada et plusieurs autres journaux, a publié une lettre de Mgr Langevin remerciant les élèves du collège de St-Boniface du sacrifice qu'ils ont fait en abandonnant leurs prix pour les écoles catholiques manitobaines. C'est à ce sujet que le Soleil se permet cette méchanceté.

La Minerve répondait hier indirectement à cet appel à la paix, à la cessation de toute réclamation, en publiant une lettre de Mgr Langevin au recteur du collège de St-Boniface, et dans laquelle nous lisons ce qui suit :

" Oh ! si la chère province de Québec pouvait enfin comprendre combien nous sommes dignes de foi quand nous lui disons que l'on nous opprime encore, sans alléger en rien les chaînes d'une législation injuste !

" Ceux qui souffrent pour une cause, n'ont pas le droit d'être étonnés de persécutés par ceux qui l'exploitent et qui ont intérêt à l'ensevelir et à la dire morte."
L'œuvre de la presse bleue sur cette question est bien vaine en ce moment. Pourquoi continuer l'agitation en donnant publiquement ce langage, quand le chef de l'Eglise demande par la voix de son représentant la suspension de toute discussion sur la question scolaire. Ne craint-on pas de créer chez la masse des catholiques l'impression que l'épiscopat n'entend écouter la voix du chef de l'Eglise, que si elle est conforme à ses vues ?

Il est évident, n'est-ce pas, que, sous prétexte de faire la leçon à la presse bleue c'est à Mgr l'archevêque de St-Boniface que le Soleil s'attaque. La Minerve, nous même, et les autres journaux qui ont publié cette belle lettre n'ont fait que la reproduire du Manitoba dans les colonnes duquel elle n'a certainement pas paru sans l'assentiment de Sa Grandeur. Mgr l'archevêque de St-Boniface a donc jugé que rien ne s'opposait à ce qu'elle fut rendue publique. Et c'est une insolence et une impertinence inouïes de la part du Soleil que de venir nous reprocher d'avoir publié une lettre épiscopale avec l'approbation manifeste de celui qui l'a écrite.

La lettre de Mgr Langevin ne nous dit rien de nouveau quand elle nous apprend que les catholiques du Manitoba sont opprimés par les lois scolaires. Son Excellence Mgr Merry del Val n'a pas pu se proposer d'empêcher Mgr de St-Boniface de demander du secours pour ses écoles catholiques, et de remercier ceux qui lui viennent en aide.

En publiant son article d'hier, le Soleil a voulu tout simplement donner un soufflet à Mgr Langevin sur la joue de la Minerve. Il a montré une fois de plus la mesure de son respect pour l'Épiscopat.

Le feu au palais Buckingham

Londres, 9.—Pendant que les hôtes étaient réunis pour le bal d'Etat, au palais de Buckingham, hier soir, le feu se déclara au deuxième étage, dans un rideau de fenêtre.

Plates adulations

Le Courrier de St-Hyacinthe se moque comme nous des ridicules adulations du Soleil. Il s'écrit :

" Vrai ! Bien qu'à voir l'immense très-honorable Sir Wilfrid, rien qu'à l'entendre débiter de jolis lieux communs en anglais, les lords et pairs d'Angleterre et le grand Gladstone, ont éprouvé le besoin d'établir une entente cordiale avec la France !

" Demain, nous allons sans doute apprendre que M. R. Faure, Président de la République Française, a chargé l'immense, très-honorable Sir Wilfrid, d'explorer toutes les difficultés entre la perle d'Albion et la troisième Marianne.

" Après demain, on nous annoncera apparemment, d'un seul mouvement de sa paupière Olympienne, le très-honorable Sir Wilfrid a dissipé tous les nuages qui voilaient le ciel entre la France et l'Angleterre, que d'un mot il a tout apaisé : ' Allez, mes enfants, il n'y a plus de question de Terre Neuve, il n'y a plus de question d'Égypte, il n'y a plus de question du Congo, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.' "

" Malheureusement, nos grands écrivains du Soleil Electeur, ont oublié, et peut-être n'est-ce pas une accusation gratuite de dire, qu'ils n'ont jamais su, que cette Entente cordiale est presque aussi vieille que le très-honorable Sir Wilfrid lui-même.

" Sir Wilfrid n'a pas encore les fonds de ses culottes sur les bancs des petites écoles, à l'époque où fleurissait la politique de l'Entente cordiale. Il esquisait probablement ses premiers pas, vers le temps où, à la suite de l'affaire des Iles Marquises et de la désastreuse de l'amiral Bugeyot Thours, l'opposition lapidait cette politique du nom de Humiliation cordiale.

" Dire que la seule voie du très-fameux et très-honorable Sir Wilfrid Laurier a fait maître en Angleterre l'Entente cordiale, vieille de près de soixante ans, est un de ces échantillons de flagornerie, byzantine idiote, dont Ernest Pacaud possède la spécialité et dont il régalaient ses lecteurs, aux glorieuses époques de feu le comte Mercier, alors que son Soleil portait encore le nom de L'Electeur.

" Allons nous voir remettre cette ère d'adulations plates autant que stupides ? "
" A un point de vue purement politique, nous n'hésiterions pas à dire : Espérons-le ! Allez-y gaiement les enfants ! Le régime n'en sera que plus tôt usé, tué sous le ridicule.

" Au point de vue national, nous rougissons de voir s'élever de semblables platitudes, d'aussi formidables inepties dans les colonnes d'un journal de notre province, de notre langue."

C'est de l'indépendance !

Le Soleil d'hier soir publie un article ineffectible.

Pour atténuer le mauvais effet du concert de réclimations et de protestations qui s'élève du camp libéral contre la politique du gouvernement Laurier, l'organe a une explication superbe.

Lisez cela :

" La presse bleue parle de discordes qui existaient dans les rangs des libéraux. Elle ne saisit pas ou bien dénature sciemment la situation.

" C'est de l'indépendance et non de la discord, que l'on remarque dans les rangs des libéraux.

" Unis devant l'ennemi, nous libéraux, réclamons le privilège d'expliquer sur les hommes et les choses nos opinions individuelles.

" C'est un des traits caractéristiques qui nous distinguent des conservateurs. Ceux-ci ne trahent pas pour aucune idée, aucune réforme, mais uniquement pour les jouissances du pouvoir, sans même comme par un mécanisme, il n'en est pas ainsi des libéraux qui ne croient pas leur faisant des suggestions et en critiquant ce qu'ils croient devoir critiquer. C'est là une puissante garantie pour le public, comme c'est là un des avantages qu'offre le parti libéral sur le parti conservateur."

Ce morceau naïf est digne d'être encadré. On n'est pas plus Joseph Prud'homme.

Si le Gleamer de Huntingdon proclame que " le gouvernement n'a pas réduit les dépenses, " que " c'est un complet désempolement, " que " le gouvernement n'a pas voulu se réformer " et " qu'à moins de s'amender les ministres perdront l'appui indépendant qui leur a valu leur succès aux polls, " cela ne signifie rien, dit le Soleil, ce n'est que de l'indépendance.

Si le Signal déclare que la politique du gouvernement fédéral a déjà " fait perdre le comté de Yamaska et risque de faire perdre tous les comtés de la rive sud " c'est tout simplement de l'indépendance répond le Soleil.

Lorsque le Réveil s'écrit " qu'on ne semble pas avoir aujourd'hui la vertu de vouloir travailler pour le sauvegarde de l'honneur du parti, malgré ceux qui sont payés pour le diriger " lorsqu'il dit du coup du Drummond que " le peuple regarde cette transaction comme une conspiation détestable pour voler le trésor public " ; langagelle, reprend le Soleil, c'est là uniquement de l'indépendance.

Lorsque le Dundas Banner déclare que " les libéraux ont obtenu le pouvoir en promettant l'économie, " que " s'il gossille l'argent public le nouveau régime ne vaudra pas mieux que l'ancien, " et lorsqu'il demande " avec quelle mine les libéraux pourront-ils se présenter devant les électeurs lorsque les élections fédérales auront lieu : le Soleil réplique toujours que c'est de l'indépendance.

De l'indépendance ! je le crois bien ! Mais c'est de l'indépendance meurtrière, désastreuse pour le parti libéral. De l'indépendance qui met à nu les plaies hideuses du régime rouge et le livre au mépris public.

La terreur philosophique du Soleil en face d'un semblable tollé de réprobation est la chose la plus plaisante au monde.

LE MUR DE LA COTE LAMON-TAGNE

Les murs autour de l'ancien Parlement et la partie du Rampart sont terminés depuis la semaine dernière. L'ouvrage a duré deux mois. Ces travaux ont coûté environ \$5,000. Ces travaux se sont faits sous la surveillance de M. Joseph Mathieu, employé civil.

LES ATTENTATS

Contre Sa Majesté la reine Victoria

Vingt-deux années d'accalmie

Il est curieux de constater à propos des fêtes de Londres, que la reine Victoria est la souveraine d'Europe dont la vie a été la plus souvent menacée par des attentats.

La première fois, ce fut le 10 juin 1840. Un jeune homme de dix-sept ans, Edward Oxford, tira sur elle deux coups de pistolet sans l'atteindre. Oxford fut déclaré fou et enfermé dans un hospice d'aliénés.

Deux ans plus tard, le 30 mai 1842, un nommé John Francis tira également un coup de pistolet sur la reine. L'auteur de cette tentative criminelle fut condamné à mort, mais la souveraine lui accorda sa grâce. Deux jours après l'enlèvement des lettres de grâce, un autre individu, Bean, tenta d'assassiner la reine.

Heureusement pour lui, la peine de mort pour crime de rébellion fut à ce moment abolie et transformée en sept années de déportation ou trois années de prison avec satisfaction militaire. Grâce à cette loi, Bean s'en tira avec dix-huit mois de prison, mais il fut terriblement fustigé !

Un nouvel attentat contre la reine eut lieu le 19 mai 1849. L'auteur, un Irlandais, fut condamné à sept ans de déportation. L'année d'après, autre attentat, de la part d'un ex-lieutenant de l'armée, du nom de Robert Paté. Ce dernier, appliqua un vigoureux coup de bâton sur le visage de " Her Gracious Majesty " Il fut, pour ce fait, condamné à sept ans de déportation.

Pendant vingt-deux ans, la reine fut laissée tranquille. Ce n'est qu'en 1872 qu'un essai d'attenter à ses jours. Le dernier attentat remonte au 2 mars 1882. Le coupable, nommé Maclean, fut enfermé dans une maison d'aliénés.

LA CONSTRUCTION

La Compagnie Astreicole de Québec

Une vinaigrerie au Chateau-Richer

Un système de chauffage à eau chaude aux fours à gaz est installé dans la section du Parloir du convent des Ursulines.

M. Haché bâtit une résidence sur l'avenue des Érables. M. Painchaud es sur le point d'en construire deux sur la rue Ste-Julie.

A. Toussaint & Cie sont en train de construire sur leur ferme, entre Châteaufort et Ste-Anne de Beaupré, une villa mesurant 42 pieds carrés sur 4 étages. C'est aussi leur intention de bâtir un autre immeuble de mêmes dimensions pour y transporter leur fabrication de vin.

La Cie Ostréicole de Québec a signé un contrat la semaine dernière avec M. Alphonse Auger, pour le barrage du goulet du barachois de Carleton. La somme accordée est de \$3,550.00. Ce barrage devra être terminé pour le premier septembre prochain.

Nous remarquons que bon nombre de particuliers de la rue St-Pierre ont consenti à laisser fixer dans la maçonnerie de leur façade les broches tendues du trolley, plutôt que de permettre de poser des colonnes en fer. A ce propos nous rappellerons qu'à Chemnitz, en Allemagne, on étoupe les façades avec avantage par des racines décoratives appliquées aux étages supérieurs des maisons.

Pernis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

25 juin.—Entrepr. Frs. Parent, coin Desfossés et St-Dominique, \$200, Déjà : 1er noit.

2 juillet.—Entrepr. Macheux, propr. F. X. Gendron, 131 rue Richardson, maison 23' x 28', toit mansard, bois et briques. Coût probable \$1000. Déjà : 1er noit.

5.—Entrepr. P. P. Giguère, couverture coin rue d'Aiguillon et St-Augustin.

Entrepr. P. P. Giguère, propr. Jos Parke, 185 rue St-Paul, couverture. Déjà : 1er noit.

NOTES COMMERCIALES

DECLARATIONS DE SOCIETE

The Quebec Athletic Grounds Association.—The Quebec Athletic Grounds Association a été constituée en corporation dans la province de Québec par lettres patentes accordées le 4 juin 1897. Sa principale place d'affaires en cette province est en la cité de Québec, No 230 Grande Allée.

Thomas Brochu & Cie, boulangers.—Thomas Brochu, de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, et Marie Fecteau, fille majeure, de la ville de Lévis, associés.

DEMANDES DE CESSION

Joseph Maguan, de la cité de Québec, cordonnier, failli ; et Alfred Rochette et Napoléon Dion, manufacturiers de chaussures et y faisant affaires en société sous les noms et raison de Rochette, Dion & Cie, requérant cession.

Pierre Charles D'Autenil, marchand, de la cité de Québec, failli ; J. S. Bellet et Thomas Breton, de Québec, manufacturiers et y faisant affaires sous les noms et raison de Quebec Clothing Co., requérant cession.

Le Quebec Cold Storage

Il est maintenant en operation

Cet établissement est en pleine opération depuis le commencement de la semaine dernière. C'est tout un spectacle que de voir fonctionner les deux gros dynamos de 50 forces chacune qui compriment l'air et le refroidissent sous les toits du vaste entrepôt, ainsi que les deux autres machines électriques de 15 forces chacune qui actionnent les monte-charges et les ventilateurs. L'opération est parfaite, et l'on obtient, d'une manière très satisfaisante pour un début, la température désirée pour les différents compartiments. Dans le compartiment du bœuf, le thermomètre atteint jusqu'à 260 Fahr., c'est-à-dire une température inférieure à la congélation, ce qui est assez remarquable, dans un moment où le mercure a marqué jusqu'à 115 au dehors.

L'établissement a reçu dès le début beaucoup de marchandises périssables à entreposer.

TEMPERATURE

VIEUX DICTON

Le soleil se levant comme un rouge

(miroir, Annonce de l'eau pour le soir ;

Mais si, tout au contraire, il est rouge

[le soir, D'un beau jour pour demain il nous

[donne l'espoir. S'il pleut le premier jour de la canicule,

Il pleuvra pendant six semaines et

[vice-versa.

Un autre banquet

Aux premiers ministres coloniaux

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 9.—Hier soir, à l'hôtel Cecil, les Convaincers Company a donné un banquet aux premiers ministres coloniaux et leurs épouses. Sir Wilfrid Laurier et Mme Laurier étaient assis respectivement à la droite et à la gauche du président de la compagnie. Il y avait 300 hôtes.

L'hon. M. Chamberlain, en proposant la santé de l'Empire britannique, a dit qu'il espérait voir bientôt la fédération de l'Australie, qui de toute nécessité devra être suivie de la fédération des colonies de l'Asie du Sud, ce qui mènera à la fédération de tout l'Empire britannique.

Sir Wilfrid Laurier, au cours de sa réponse, a dit : Une chose est certaine, les colonies devraient se tenir le plus fermement possible unies à l'Empire britannique ou se séparer. La décision de choix ne réside pas dans la bouche des colonies, mais plutôt dans la bouche du peuple de la mère-patrie. Rien autre chose ne satisfiera le Canada que la représentation impériale.

En réponse à la santé : Nos hôtes, l'ambassadeur des États-Unis, M. Whiteclaw Reid, fit allusion avec bonne humeur au fait que " nos amis australiens " auraient dit que le centre géographique des États-Unis est maintenant San Francisco, à égale distance entre l'Atlantique et l'Honolulu.

En réponse à la santé de l' " armée et la marine " le colonel Herbert a hautement complimenté les soldats canadiens et avoué la représentation des forces coloniales dans les troupes impériales de Sa Majesté.

Les artisans

et Mgr Bruchesi

Une bourse de \$1000 au nouvel archevêque

LA OHALEUR

Sept noyades depuis hier

Montréal, 9.—Mgr Bruchesi a été l'objet d'une belle démonstration, hier soir, au cabinet de lecture paroissial, de la part des Artisans Canadiens-français, dont il est l'ami. Le président de la société, l'échevin Gratiot, lui a présenté une adresse accompagnée d'une bourse de \$1,000. Mgr fut visiblement ému de ce témoignage de sympathie et a remercié les Artisans très éloquentement. Il a dit qu'il ne gardera pas pour lui les mille dollars dont on lui faisait cadeau, mais qu'ils les distribuera parmi les pauvres.

Hier soir, le corps du bébé Osborne, âgé de six mois, et qui s'est noyé, dimanche dernier, a été trouvé flottant vis-à-vis la rue Marlborough, par MM. Félix Laplante et Elie. Le petit cadavre a été transporté à la morgue.

Une fillette de onze ans, du nom de Flynn, s'est noyée à six heures, hier soir, dans le canal Lachine. Son père est hôtelier à l'angle des rues Island et Des Manufactures. Elle a été repêchée trois quarts d'heure après l'accident.

La chaleur est un peu moindre, mais elle est encore très fatigante. Il y a eu encore plusieurs cas d'insolation.

Il n'y a pas eu moins de sept noyades depuis hier, au face de Montréal.

HORRIBLE TRAGEDIE A MONTREAL

MEURTRE ET SUICIDE

LE RESULTAT DU VICE

(Dépêche spéciale)

Montréal, 10.—Hier soir un nommé Xavier Charbonneau, âgé de 26 ans, ivrogne et mauvais citoyen, a été tué d'un coup de revolver une femme du nom de Rosina Thérien, puis il s'est tiré plusieurs coups de revolver dans la tête. Dans les deux cas, la mort a été instantanée. La tragédie a eu lieu dans la rue Lane où s'était réfugiée une femme de réputation douteuse que Charbonneau courtisait. Ce soir-là Charbonneau ne trouvant pas cette femme du nom de Machilde Quellet à son logis, demanda à la voisine Mme Thérien où elle était. Mme Thérien, voyant que Charbonneau était ivre et le connaissant d'ailleurs pour ce qu'il était, lui répondit qu'elle n'avait pas d'affaire à lui. C'est alors que Charbonneau fit feu sur elle et se tira ensuite à la tête.

QUATRE FEMMES

SE SUICIDENT

A Paris

Paris, 9.—Quatre modistes se sont suicidées hier soir dans les appartements de Mme Marichal. Mme Marichal souffrait de mélancolie par suite de l'insanité de son mari et invita chez elle quatre de ses amis à passer la soirée avec elle. Elles se furent avoies diés et formés, elles ont ouvert les réchauds et sont mortes asphyxiées. Lorsqu'on a découvert les cadavres on a trouvé sur la table plusieurs lettres adressées à leurs parents et un papier sur lequel était écrit : Nous mourrons délibérément et sans regret.

FAITS DIVERS

PERSONNEL

L'hon M. LeBlanc est retourné, hier soir, à Montréal, par le bateau de la compagnie du Richelieu.

MORT SUBITE

La femme d'un nommé Antoine Vacari, colporteur, est morte subitement hier soir, vers 7.30 heures, à la résidence de son gendre M. Germain Poisy, sur la rue Arago.

La défunte était âgée de 50 ans. Il y aura enquête aujourd'hui par le coroner.

FACTEUR DECÉDE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Antoine Dubé du Cap Blanc, facteur au bureau de poste de Québec, décédé hier matin, à sa résidence, après deux jours de maladie seulement.

On dit que le défunt a succombé à une inflammation du cerveau causée par l'excrème chaulour que nous avons eue ces jours-ci et par un bain de tête qu'il a pris en arrivant chez lui mercredi matin, après avoir fait la distribution des lettres à domicile.

Les dames qui veulent avoir une belle chevelure n'ont qu'à se servir de "Sulfurine" de J. B. Morin, 326 1/2 rue St-Joseph.

"D.L." MENTHOL PLASTER
Le menthol est le plus puissant des agents anesthésiques locaux. Il agit sur les nerfs et provoque une insensibilité temporaire de la peau. Il est employé dans les cas de brûlures, de coups de soleil, de piqûres d'insectes, de douleurs rhumatismales, etc.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE
PRÉPARÉ PAR M. CHEVRIER
Pharmacie de St-Denis, à Québec
Ce vin est le plus agréable et le plus efficace pour combattre les affections du foie, de la bile, de la vésicule biliaire, de la scrofule, de la rachitisme, de l'anémie, de la chlorose, de la bronchite et de toutes les maladies de poitrine.

ANÉMIE
QUININE FERRUGINEUX
Recommandé pour faciliter les Croisances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté ; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme ; abrége les Convalescences, etc.

CURE VOUS-SEUL
THEVENIN'S DIABETIC
Remède pour le diabète, la polyurie, la soif excessive, etc.

Guérison du DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

GUÉRISON DU DIABÈTE
LE VIN PESQUI
Fait diminuer de 1 gr. par jour le SUCRE DIABÉTIQUE

POUR GUÉRIR LA DÉBILITÉ, ETC.
Vin de Quinine de Campbell
C'est un tonique très agréable et efficace.

TRÈS EFFICACE contre : CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE
FER MIGNON
ENRICHIT LE SANG RÉTABLIT LES FORCES DONNE APPÉTIT

J & S LEWIS
SCOTCH WHISKY

LE COURRIER DU CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Publié à DEUX EDITIONS par Jour

Contenant des reproductions de France, les dernières dépêches du pays et de l'étranger, les dernières nouvelles de la ville et de la campagne. Défend avec énergie les grands principes sociaux et religieux. Très influent au point de vue Politique, Industriel et Littéraire.

CONSERVATEUR

— NOUVELLE ADRESSE —

No. 30, rue de la Fabrique QUÉBEC

Le Courrier du Canada est le Journal Politique et à Nouvelles par Excellence

Le " Courrier du Canada " n'a pas de rival pour la variété et la quantité de nouvelles et de matières intéressantes qu'il publie.

LES FEUILLETONS

du " Courrier du Canada " qui sont toujours de

La Plus Haute Moralité

sont choisis à grand frais parmi les œuvres des MEILLEURS ROMANCIERS.

Le " Courrier du Canada " est reçu et lu tout particulièrement dans les classes aisées ; par ce fait il constitue

Un Médium de Publicité de Premier Ordre

pour la vente d'articles de valeur.

Journal des Campagnes

SEIZE PAGES PAR NUMERO

Le Journal des Canadiens-Français aux États-Unis et des Cultivateurs, Marchands et autres, résidents à la campagne au Canada ;

Contient un résumé fidèle de toutes les matières et nouvelles les plus intéressantes qui paraissent dans LE COURRIER DU CANADA quotidien, ainsi que des articles sur l'Agriculture et la Politique, écrits spécialement pour cette édition.

Les Feuilletons du COURRIER sont reproduits dans le JOURNAL DES CAMPAGNES.

Abonnez-vous

... Et Faites Abonner vos Amis

ON DEMANDE DES AGENTS

25 pour cent de commission sur chaque liste de nouveaux abonnés payés d'avance

PRIX DE L'ABONNEMENT

Le Courrier du Canada Le Journal des Campagnes

HEBDOMADAIRE (Seize pages) Publié tous les Jours

\$2.00 par année 50 cts pour 6 mois \$1.00 pour 3 mois

QUOTIDIEN

PAYABLE D'AVANCE

Envoyez l'argent par lettre enregistrée ou par mandat de poste, et adressez toutes communications comme suit :

L'administration du COURRIER,

30, rue de la Fabrique, Québec.

REDACTION : 30, rue de la Fabrique

TELEPHONE : Administration No. 200

Administration No. 200

Un caucus liberal

Le fameux round-robin

Tarte et Geoffrion

LE PETARD DES VIEUX ROUGES

Il a été tenu, hier matin, à Montréal, un caucus libéral secret, hâtons-nous dans ce "Presse", un caucus particulier auquel n'étaient convoqués que les vieux vagues fidèles de la Sacree Phalange qui ont décidé de faire partir en libération le pétard que M. Geoffrion promène depuis un mois à peu près dans sa poche sur les rives d'Angleterre.

Au cours de la session un certain nombre de députés mécontents des insolences de M. Tarte, de la façon arrogante dont il les traitait, dont il méprisait leurs demandes, etc., ont signé un "round-robin" demandant sa déchéance.

Ce "round-robin" a été confié à l'honorable M. Geoffrion à son départ pour l'Angleterre avec mission de le remettre à l'hon. M. Laurier, mais de ne lui soumettre que quand il serait avéré de le faire.

Les mécontents pensaient amener Tarte à résipiscence. Voyant que toute conciliation était impossible, ils se sont réunis hier à Montréal et ont envoyé à M. Geoffrion la dépêche traditionnelle : lâchez tout!

Maintenant on attend l'effet de la bombe. On n'attendra pas longtemps, car M. Laurier a considérablement raccourci son voyage. Il part le 17 juillet pour Paris et de là va passer quelques jours en Suisse, puis il revient en Angleterre et se rembarque le 19 août sur le "Labrador" pour le Canada.

La y aura des explications pénibles.

Les mécontents pensaient amener Tarte à résipiscence.

On n'attendra pas longtemps, car M. Laurier a considérablement raccourci son voyage.

La y aura des explications pénibles.

Les droits préférentiels

Les autorités légales de l'Angleterre, ces hommes d'Etat comme lord Grey et lord Ripon, ont formellement déclaré que les traités de l'Angleterre empêchaient les colonies de lui accorder des droits préférentiels. Alors notre gouvernement aura à reculer, à changer son tarif. Aujourd'hui même notre tarif appliqué à l'Angleterre est en violation directe des engagements de l'Angleterre envers l'Allemagne et la Belgique et il nous faudra tout probablement rembourser plus tard la différence de droits perçus sur les importations de ces pays.

Par-dessus bord

Le "News" de Toronto croit que M. Laurier à son retour, se verra obligé de jeter MM. Tarte et Blair par-dessus bord. C'est peu probable, dit le "Citizen". Ces deux hommes pourront finir par ruiner le parti libéral, il n'y a pas de doute là-dessus. Ils ont déjà commencé à le perdre, mais M. Laurier connaissait leur caractère et leur passé avant de se les associer. Il pourrait être forcé avant l'expiration de sa charge de s'en séparer, mais pour aujourd'hui ces messieurs sont maîtres de la situation.

Une conspiration mercieriste

M. Marchand menace D'un coup de Jarnac

Le Monde prétend qu'il se trouve dans le parti libéral un coup de Jarnac contre M. Marchand.

"Il paraît que le premier ministre de la province, l'honorable F. G. Marchand, nous survivra grâce aux petites conspirations qui se trament dans l'ombre que projette sur son entourage son incommensurable personnalité. On dit entre autres choses, que les anciens partisans de feu Mercier, et ces partisans sont encore une force non négligeable à Québec, veulent se venger de M. Marchand et lui faire payer le plus cher possible l'apathie qu'il a montrée aux mercieristes lorsqu'il a choisi les ministres de son cabinet. Il est question de faire, en effet, nommer l'honorable F. Langelier au poste de lieutenant-gouverneur puis, de se joindre à l'opposition, à la première occasion pour émettre un vote de non-confiance. Le nouveau lieutenant-gouverneur prêterait alors M. Robitoux de former un nouveau ministère et M. Marchand serait mis au repos dans quelque fromage, probablement un commissariat canadien à Paris. Au reste, M. Tarte aura son mot à dire à cette affaire."

Sir Wilfrid Laurier, étant indisposé, n'assistait pas au banquet de la chambre de commerce de Londres, hier soir. Les autres premiers ministres présents, ont parlé énergiquement en faveur d'une représentation coloniale à Londres pourvu qu'elle n'ait pas pour but de diminuer l'importance des colonies.

La dernière réunion du cabinet fédéral avant les vacances a eu lieu avant-hier. Sir Richard Cartwright est parti pour Toronto, l'hon. M. Fielding partira mardi pour Halifax, M. Borden, le suivra de près. M. Tarte et M. Paterson visiteront les travaux publics dans l'Ontario.

Durant l'absence des autres ministres, l'hon. M. Scott gardera la maison.

ON DEMANDE : le portrait de M. Tarte par Sir Richard Cartwright pour faire pendant au portrait du chevalier d'Oxford publié dans la Patrie de mardi, par le Ministre des Travaux publics.

M. Charles Marcell, est revenu avant-hier de son comté. Contrairement à la première fois il n'y a eu aucune démonstration à son arrivée à Lévis.

Le Temps d'Ottawa annonce que M. Jos. Lavergne, M. P., pour Drummond et Arthabaska, sera bientôt nommé juge à Gail.

LE "SOLEIL"

Et l'élection des Iles de la Madeleine

Commentaire de nouveau l'élection des Iles de la Madeleine, le Soleil d'hier écrit :

"M. Delany a fait une campagne dans laquelle il a soulevé tous les préjugés qui pouvaient être; il a exploité toutes les veines locales, et les questions de clocher. Son bulletin de présentation signé par 50 électeurs, portait les noms de 53 ou 54 personnes qui y ont apposé leur marque, étant incapables de lire et d'écrire. "En résumé, la lutte s'est faite entre la classe instruite et celle qui ne l'est pas."

Autrement dit, M. Delany est élu par les imbéciles.

Tel est le compliment que le Soleil fait à l'un de ses partisans et à ceux qui l'ont élu.

Nous espérons que le Dr Delany et ses amis s'en rappelleront en temps et lieu.

Sir Wilfrid et lady Laurier passeront la journée de demain chez M. Gladstone.

Le Free Press, de Winnipeg, se dit en mesure de déclarer que la prochaine vacance sénatoriale au Manitoba sera offerte à M. Isaac Campbell, C. R., de Winnipeg.

M. Tarte dit que le gouvernement n'a rien à faire avec la contestation de Beauharnois et que ceux qui continuent les procédures sont des désappointés qui veulent créer des misères au gouvernement.

On croit généralement que l'élection de Témiscouata n'aura pas lieu avant le retour de M. Laurier.

Le major général Gascoigne partira pour l'Europe, le 14 juillet prochain.

La grande manufacture de tabac d'Hochebourg a repris ses travaux hier.

Les pêcheurs de saumon de la Colombie Anglaise menacent de se mettre en grève si les empaqueteurs ne leur donnent pas 15 centimes par poisson.

Les représentants des Puissances ont présenté au gouvernement turc un mémorandum demandant qu'il cesse toute obstruction aux négociations pour assurer les conditions de la paix.

D'après les derniers renseignements la nouvelle frontière donnerait à l'Uruguay 200 kilomètres carrés de terre dans le district de Metavo et quelques villages dans le district de Ternavos. En outre la Grèce devrait payer 4 millions de livres d'indemnité garantie par l'Angleterre et la France qui affermeraient le revenu de la douane grecque.

M. le chanoine Bourgeault

Une dépêche de Montréal annonce la mort de M. le chanoine Bourgeault, vicaire capitulaire du diocèse de Montréal, décédé hier soir. Il a succombé à une congestion cérébrale.

C'est Mgr Bruchési qui remplira les fonctions de vicaire capitulaire en attendant la réception des bulles et son sacre comme archevêque de Montréal.

Les funérailles de M. Bourgeault auront lieu mardi à Montréal.

Montréal, 10.—Le chanoine Bourgeault, est mort hier soir à 7 heures. En revenant d'une communion, jeudi après-midi, le chanoine Bourgeault a été frappé par un coup de soleil. En rentrant à l'archevêché il s'est retiré dans ses appartements. Il était très fatigué. Hier, il a perdu connaissance et malgré les soins des Drs Rotot et Macdonald, il a expiré à 7 heures hier soir.

Le défunt est né à Lavallière le 23 février 1828. Il a étudié au collège de L'Assomption et il a été ordonné prêtre le 14 septembre 1851.

Il sera inhumé dans la cathédrale St-Jacques.

CANTONS DE L'EST

GRANDE INCENDIEE

UN NOYE

ACCIDENT GRAVE

LA Foudre

Une grande appartenant à M. J. A. Casimir, avocat, et situé à environ deux milles de Sherbrooke, sur le chemin de Magog, a été incendié, la proie des flammes.

On a retrouvé à trois milles de Sherbrooke, près d'un ruisseau sur la rivière St-François, le corps du malheureux petit garçon, Napoléon Lemiens, né le 18 juin dernier, sous le pont de la rivière Magog, en cette ville. Le cadavre a été transporté à la morgue et le coroner a permis l'enterrement sans enquête. La sépulture du petit noyé a eu lieu mardi.

On a transporté à l'hôpital protestant de Sherbrooke, un jeune homme du nom de Jas. Milne, souffrant des suites d'un accident de chemin de fer qui lui était arrivé à Richmond. James Milne est âgé de 17 ans. Ses parents demeurent à Windsor Mills, et le 1er juillet, il s'était rendu à Richmond pour trouver de l'emploi. Samedi, en cherchant passage sur un train de fret, il est tombé à la renverse sur la voie et les roues des chars lui ont passé sur la jambe gauche au-dessous du genou. Les médecins ont fait l'amputation de la jambe.

On écrit de Chertiville, dans les Cantons de l'Est, que dernièrement pendant que M. le curé, accompagné des commissaires d'écoles, faisaient l'examen de l'école du village, le tonnerre est tombé sur l'école, démolissant la cheminée et causant une épouvante facile à deviner parmi les enfants et les nombreux parents assistant à cet examen. Trois jeunes filles tombèrent, mais heureusement ne furent pas frappées mortellement, bien qu'on craint à leur mort dans les premiers moments. Elles ont été quittes pour quelques jours de souffrance. On croit que ce qui a sauvé la vie de plusieurs personnes est ceci : Deux péchées communiées à la même cheminée, l'un à l'autre.

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 9 juillet est de 1897, \$1,233.89.

Le meurtrier Thorn

Ses aveux à Gartha

New-York, 10.—Le grand jury du comté de New-York a décrété d'accusation Martin Thorn et Mme Augusta Nassack pour avoir, le 25 juin dernier, assassiné William Guldenstuppe dans une maison de Woodside (Long Island). Cette mise en accusation a été prononcée à la suite de l'aveu fait par le grand jury de plusieurs témoins, parmi lesquels Gartha, le garçon pertriquier qui a dénoncé Thorn, Mme Riger, la marchande de Wood Island City qui a vendu la toile crée à Mme Nassack, Struening, le propriétaire de la fameuse voiture à deux banquettes, Gartner, un des massagers des bals turcs, et Petersen, le neveu de Guldenstuppe. Le grand jury a reçu en outre les dépositions des divers témoins qui se sont occupés de l'affaire. Les deux accusés comparaitront aujourd'hui devant le juge Newburger, à la cour des sessions générales, pour faire connaître leurs moyens de défense.

L'honorable Joseph Auabie Berthelot, ancien juge de la cour supérieure, est à la dernière extrémité. Il a eu une attaque de paralysie, mardi dernier, et n'a pas reconvenu sa connaissance depuis hier matin. Le docteur Rotot, qui lui donne ses soins, ne conserve que très peu d'espoir.

L'Hon. juge Berthelot

Une affaire compliquée

Ottawa, 10.—La célèbre cause de Robinson vs. Brown, a pris une tournure tout à fait sensationnelle, et un avocat bien connu de l'Ontario, est maintenant impliqué dans l'affaire. Des mandats ont été émis, lundi, à Smith's Falls pour l'arrestation de MM. James Robinson, marchand de chaussures en gros, de Montréal; J. E. O'Meara, avocat d'Ottawa, et Saunders Bros, de Smith's Falls.

Les deux accusés devant le magistrat de police de Smith's Falls et la cause a été ajournée à une semaine pour permettre à la poursuite de fournir ses témoins, qui s'efforcent de prouver que l'hypothèque frauduleuse avait été prise sur les effets des frères Saunders, quelques jours avant leur faillite. Justement avant cette cession de biens, affirmait-on M. J. E. O'Meara, pour M. Robinson, était porteur d'un chèque d'un nommé Stokes, le propriétaire de l'hypothèque, qui n'a jamais vu le stock, ni connu les frères Saunders, et qu'il a fait passer l'hypothèque pour 8000, par ses derniers, mais M. O'Meara a passé l'hypothèque pour seulement 8000.

M. Stokes a affirmé sous serment que James Robinson lui a dit d'envoyer le chèque à M. O'Meara. L'hypothèque a été enregistrée le 3 juin, soit quatre jours plus tard. M. O'Meara a nié les accusations, qui, comme de raison, n'ont pas été prouvées.

Un autre événement s'est produit, à et lui. Dumont, le représentant des frères Saunders, de Smith's Falls, a été enfoncé et les marchandises enveloppées ne laissant que quelques caisses vides pour des dettes de plus de \$5,000. Il est maintenant impossible de dire quel sera le résultat de toute cette affaire compliquée, et l'on peut s'attendre à bien d'autres surprises.

La crise en Orient

Paris, 10.—Une enquête qui a eu lieu au ministère de la marine a démontré que le capitaine de la marine le capitaine Besnard avait donné des ordres pour la mobilisation de l'escadre de la Méditerranée est absolument faux.

A la chambre des députés, M. Boyer, député socialiste, a annoncé qu'il désirait interpeller le gouvernement au sujet des affaires en Orient.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a répondu que le gouvernement français ne recevra la dernière information; il a ensuite demandé à la chambre d'ajourner toute discussion jusqu'à ce moment. La chambre a appuyé cette proposition par 314 voix contre 205.

Londres, 10.—Les affaires d'Orient ont peut-être changé depuis vingt-quatre heures. Un journal parisien à sensation fait courir le bruit que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, avait informé le cabinet que les affaires en Orient étaient très sérieuses.

Le journal français a dit que le ministre de la marine avait donné l'ordre à la commission militaire de discuter avec les attachés européens la question relative à la frontière stratégique proposée par l'Europe. Les ambassadeurs demanderaient à leurs gouvernements respectifs de prendre des mesures énergiques.

D'après les renseignements les plus précis qu'on ait pu obtenir, c'est le territoire stratégique qui honorerait la France. Ce territoire environ deux cents kilomètres carrés de territoire dans la région de Metzovo et quelques villages dans le district de Tynavos.

L'indemnité serait de quatre millions et demi de livres turques, dont un million et demi serait payé à départ des Turcs de Thessalie et une somme égale dans un délai d'un an, une compagnie franco-anglaise devant fournir l'argent.

Ces concessions sont faites dans le but de permettre au sultan de vaincre les objections présentées par le parti de la guerre.

On croit en général que les négociations dureront jusqu'à la fin de l'année, alors que l'hiver forcera le sultan de retirer ses troupes de Thessalie.

Un ordre impérial a été lancé au commandant des Dardanelles lui enjoignant de se préparer à expédier la flotte turque sous des ordres cachetés.

VENTE D'UN FONDS DE BANQUEROTE

Le fonds de banqueroute de M. J. E. Plourde, a été vendu par un enchâtreur au bureau de MM. Lefavre et Tascheur. M. R. Audet en est l'acquéreur à 38 c dans la piastre. M. J. Legendre a acheté à 50 cent dans la piastre, les crédits évalués à \$946.64.

M. Siros a acheté le roulalet évalué à 68 pour 25 cent dans la piastre.

PÈLERINAGES AU CAP DE LA MADEIRAISE

On nous communique la liste suivante des pèlerinages au Cap de la Madeleine, liste qui intéressera sans doute nos lecteurs :

10 juillet, — Pèlerinage des Dames de Ste-Anne de Montréal, sous la direction de RR. PP. Rédemptoristes.

16 juillet, — Pèlerinage de la paroisse de St-Séver, sous la direction de M. le chanoine Trahan, curé; pèlerinage de la paroisse Ste-Cunégonde, sous la direction de M. l'abbé Ezerment.

18 juillet, — Pèlerinage des hommes de l'église du Sacré-Cœur de Montréal, sous la direction de M. l'abbé Lafortune.

20 et 21 juillet, — Pèlerinage des paroisses de St-Jacques des Piles et de St-Théophile du Lac, sous la direction de M. les abbés François et Pierre Boulay.

7 août, — Pèlerinage des hommes de l'église St Pierre de Montréal, sous la direction de RR. PP. Oblats.

11 et 12 août, — Pèlerinage du diocèse d'Ottawa, sous la direction de M. l'abbé P. N. Forget, curé d'Embrun.

RETOUR D'EUROPE

L'honorable juge Routhier et mademoiselle Juliette Routhier se sont embarqués avant-hier pour revenir au Canada.

—Madame F. E. Roy, sera de retour à Québec mardi, après un voyage de trois mois en Europe.

Le meurtrier Thorn

Ses aveux à Gartha

New-York, 10.—Le grand jury du comté de New-York a décrété d'accusation Martin Thorn et Mme Augusta Nassack pour avoir, le 25 juin dernier, assassiné William Guldenstuppe dans une maison de Woodside (Long Island). Cette mise en accusation a été prononcée à la suite de l'aveu fait par le grand jury de plusieurs témoins, parmi lesquels Gartha, le garçon pertriquier qui a dénoncé Thorn, Mme Riger, la marchande de Wood Island City qui a vendu la toile crée à Mme Nassack, Struening, le propriétaire de la fameuse voiture à deux banquettes, Gartner, un des massagers des bals turcs, et Petersen, le neveu de Guldenstuppe. Le grand jury a reçu en outre les dépositions des divers témoins qui se sont occupés de l'affaire. Les deux accusés comparaitront aujourd'hui devant le juge Newburger, à la cour des sessions générales, pour faire connaître leurs moyens de défense.

L'honorable Joseph Auabie Berthelot, ancien juge de la cour supérieure, est à la dernière extrémité. Il a eu une attaque de paralysie, mardi dernier, et n'a pas reconvenu sa connaissance depuis hier matin. Le docteur Rotot, qui lui donne ses soins, ne conserve que très peu d'espoir.

L'Hon. juge Berthelot

Une affaire compliquée

Ottawa, 10.—La célèbre cause de Robinson vs. Brown, a pris une tournure tout à fait sensationnelle, et un avocat bien connu de l'Ontario, est maintenant impliqué dans l'affaire. Des mandats ont été émis, lundi, à Smith's Falls pour l'arrestation de MM. James Robinson, marchand de chaussures en gros, de Montréal; J. E. O'Meara, avocat d'Ottawa, et Saunders Bros, de Smith's Falls.

Les deux accusés devant le magistrat de police de Smith's Falls et la cause a été ajournée à une semaine pour permettre à la poursuite de fournir ses témoins, qui s'efforcent de prouver que l'hypothèque frauduleuse avait été prise sur les effets des frères Saunders, quelques jours avant leur faillite. Justement avant cette cession de biens, affirmait-on M. J. E. O'Meara, pour M. Robinson, était porteur d'un chèque d'un nommé Stokes, le propriétaire de l'hypothèque, qui n'a jamais vu le stock, ni connu les frères Saunders, et qu'il a fait passer l'hypothèque pour 8000, par ses derniers, mais M. O'Meara a passé l'hypothèque pour seulement 8000.

M. Stokes a affirmé sous serment que James Robinson lui a dit d'envoyer le chèque à M. O'Meara. L'hypothèque a été enregistrée le 3 juin, soit quatre jours plus tard. M. O'Meara a nié les accusations, qui, comme de raison, n'ont pas été prouvées.

Un autre événement s'est produit, à et lui. Dumont, le représentant des frères Saunders, de Smith's Falls, a été enfoncé et les marchandises enveloppées ne laissant que quelques caisses vides pour des dettes de plus de \$5,000. Il est maintenant impossible de dire quel sera le résultat de toute cette affaire compliquée, et l'on peut s'attendre à bien d'autres surprises.

La crise en Orient

Paris, 10.—Une enquête qui a eu lieu au ministère de la marine a démontré que le capitaine de la marine le capitaine Besnard avait donné des ordres pour la mobilisation de l'escadre de la Méditerranée est absolument faux.

A la chambre des députés, M. Boyer, député socialiste, a annoncé qu'il désirait interpeller le gouvernement au sujet des affaires en Orient.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a répondu que le gouvernement français ne recevra la dernière information; il a ensuite demandé à la chambre d'ajourner toute discussion jusqu'à ce moment. La chambre a appuyé cette proposition par 314 voix contre 205.

Londres, 10.—Les affaires d'Orient ont peut-être changé depuis vingt-quatre heures. Un journal parisien à sensation fait courir le bruit que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, avait informé le cabinet que les affaires en Orient étaient très sérieuses.

Le journal français a dit que le ministre de la marine avait donné l'ordre à la commission militaire de discuter avec les attachés européens la question relative à la frontière stratégique proposée par l'Europe. Les ambassadeurs demanderaient à leurs gouvernements respectifs de prendre des mesures énergiques.

D'après les renseignements les plus précis qu'on ait pu obtenir, c'est le territoire stratégique qui honorerait la France. Ce territoire environ deux cents kilomètres carrés de territoire dans la région de Metzovo et quelques villages dans le district de Tynavos.

L'indemnité serait de quatre millions et demi de livres turques, dont un million et demi serait payé à départ des Turcs de Thessalie et une somme égale dans un délai d'un an, une compagnie franco-anglaise devant fournir l'argent.

Ces concessions sont faites dans le but de permettre au sultan de vaincre les objections présentées par le parti de la guerre.

On croit en général que les négociations dureront jusqu'à la fin de l'année, alors que l'hiver forcera le sultan de retirer ses troupes de Thessalie.

Un ordre impérial a été lancé au commandant des Dardanelles lui enjoignant de se préparer à expédier la flotte turque sous des ordres cachetés.

VENTE D'UN FONDS DE BANQUEROTE

Le fonds de banqueroute de M. J. E. Plourde, a été vendu par un enchâtreur au bureau de MM. Lefavre et Tascheur. M. R. Audet en est l'acquéreur à 38 c dans la piastre. M. J. Legendre a acheté à 50 cent dans la piastre, les crédits évalués à \$946.64.

M. Siros a acheté le roulalet évalué à 68 pour 25 cent dans la piastre.

PÈLERINAGES AU CAP DE LA MADEIRAISE

On nous communique la liste suivante des pèlerinages au Cap de la Madeleine, liste qui intéressera sans doute nos lecteurs :

10 juillet, — Pèlerinage des Dames de Ste-Anne de Montréal, sous la direction de RR. PP. Rédemptoristes.

16 juillet, — Pèlerinage de la paroisse de St-Séver, sous la direction de M. le chanoine Trahan, curé; pèlerinage de la paroisse Ste-Cunégonde, sous la direction de M. l'abbé Ezerment.

18 juillet, — Pèlerinage des hommes de l'église du Sacré-Cœur de Montréal, sous la direction de M. l'abbé Lafortune.

20 et 21 juillet, — Pèlerinage des paroisses de St-Jacques des Piles et de St-Théophile du Lac, sous la direction de M. les abbés François et Pierre Boulay.

7 août, — Pèlerinage des hommes de l'église St Pierre de Montréal, sous la direction de RR. PP. Oblats.

11 et 12 août, — Pèlerinage du diocèse d'Ottawa, sous la direction de M. l'abbé P. N. Forget, curé d'Embrun.

RETOUR D'EUROPE

L'honorable juge Routhier et mademoiselle Juliette Routhier se sont embarqués avant-hier pour revenir au Canada.

—Madame F. E. Roy, sera de retour à Québec mardi, après un voyage de trois mois en Europe.

Le meurtrier Thorn

Ses aveux à Gartha

New-York, 10.—Le grand jury du comté de New-York a décrété d'accusation Martin Thorn et Mme Augusta Nassack pour avoir, le 25 juin dernier, assassiné William Guldenstuppe dans une maison de Woodside (Long Island). Cette mise en accusation a été prononcée à la suite de l'aveu fait par le grand jury de plusieurs témoins, parmi lesquels Gartha, le garçon pertriquier qui a dénoncé Thorn, Mme Riger, la marchande de Wood Island City qui a vendu la toile crée à Mme Nassack, Struening, le propriétaire de la fameuse voiture à deux banquettes, Gartner, un des massagers des bals turcs, et Petersen, le neveu de Guldenstuppe. Le grand jury a reçu en outre les dépositions des divers témoins qui se sont occupés de l'affaire. Les deux accusés comparaitront aujourd'hui devant le juge Newburger, à la cour des sessions générales, pour faire connaître leurs moyens de défense.

L'honorable Joseph Auabie Berthelot, ancien juge de la cour supérieure, est à la dernière extrémité. Il a eu une attaque de paralysie, mardi dernier, et n'a pas reconvenu sa connaissance depuis hier matin. Le docteur Rotot, qui lui donne ses soins, ne conserve que très peu d'espoir.

L'Hon. juge Berthelot

Une affaire compliquée

Ottawa, 10.—La célèbre cause de Robinson vs. Brown, a pris une tournure tout à fait sensationnelle, et un avocat bien connu de l'Ontario, est maintenant impliqué dans l'affaire. Des mandats ont été émis, lundi, à Smith's Falls pour l'arrestation de MM. James Robinson, marchand de chaussures en gros, de Montréal; J. E. O'Meara, avocat d'Ottawa, et Saunders Bros, de Smith's Falls.

Les deux accusés devant le magistrat de police de Smith's Falls et la cause a été ajournée à une semaine pour permettre à la poursuite de fournir ses témoins, qui s'efforcent de prouver que l'hypothèque frauduleuse avait été prise sur les effets des frères Saunders, quelques jours avant leur faillite. Justement avant cette cession de biens, affirmait-on M. J. E. O'Meara, pour M. Robinson, était porteur d'un chèque d'un nommé Stokes, le propriétaire de l'hypothèque, qui n'a jamais vu le stock, ni connu les frères Saunders, et qu'il a fait passer l'hypothèque pour 8000, par ses derniers, mais M. O'Meara a passé l'hypothèque pour seulement 8000.

M. Stokes a affirmé sous serment que James Robinson lui a dit d'envoyer le chèque à M. O'Meara. L'hypothèque a été enregistrée le 3 juin, soit quatre jours plus tard. M. O'Meara a nié les accusations, qui, comme de raison, n'ont pas été prouvées.

Un autre événement s'est produit, à et lui. Dumont, le représentant des frères Saunders, de Smith's Falls, a été enfoncé et les marchandises enveloppées ne laissant que quelques caisses vides pour des dettes de plus de \$5,000. Il est maintenant impossible de dire quel sera le résultat de toute cette affaire compliquée, et l'on peut s'attendre à bien d'autres surprises.

La crise en Orient

Paris, 10.—Une enquête qui a eu lieu au ministère de la marine a démontré que le capitaine de la marine le capitaine Besnard avait donné des ordres pour la mobilisation de l'escadre de la Méditerranée est absolument faux.

A la chambre des députés, M. Boyer, député socialiste, a annoncé qu'il désirait interpeller le gouvernement au sujet des affaires en Orient.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a répondu que le gouvernement français ne recevra la dernière information; il a ensuite demandé à la chambre d'ajourner toute discussion jusqu'à ce moment. La chambre a appuyé cette proposition par 314 voix contre 205.

Londres, 10.—Les affaires d'Orient ont peut-être changé depuis vingt-quatre heures. Un journal parisien à sensation fait courir le bruit que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, avait informé le cabinet que les affaires en Orient étaient très sérieuses.

Le journal français a dit que le ministre de la marine avait donné l'ordre à la commission militaire de discuter avec les attachés européens la question relative à la frontière stratégique proposée par l'Europe. Les ambassadeurs demanderaient à leurs gouvernements respectifs de prendre des mesures énergiques.

D'après les renseignements les plus précis qu'on ait pu obtenir, c'est le territoire stratégique qui honorerait la France. Ce territoire environ deux cents kilomètres carrés de territoire dans la région de Metzovo et quelques villages dans le district de Tynavos.

L'indemnité serait de quatre millions et demi de livres turques, dont un million et demi serait payé à départ des Turcs de Thessalie et une somme égale dans un délai d'un an, une compagnie franco-anglaise devant fournir l'argent.

Ces concessions sont faites dans le but de permettre au sultan de vaincre les objections présentées par le parti de la guerre.

On croit en général que les négociations dureront jusqu'à la fin de l'année, alors que l'hiver forcera le sultan de retirer ses troupes de Thessalie.

Un ordre impérial a été lancé au commandant des Dardanelles lui enjoignant de se préparer à expédier la flotte turque sous des ordres cachetés.